

1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur du produit	Iron Out Automatic Toilet Bowl Cleaner	
Autres moyens d'identification	Pas disponible	
Utilisation recommandée	Nettoyant pour cuvettes de toilettes	
Restrictions conseillées	Aucuns connus.	
Fabricant	Iron Out dba Summit Brands 7201 Engle Road Fort Wayne, IN 46804-5875 US Téléphone: 260-483-2519 Numéro de téléphone d'urgence: 1-800-424-9300 (CHEMTREC)	

2. Identification des risques

Dangers physiques	Non classé.	
Risques pour la santé	Corrosion et/ou irritation de la peau	Catégorie 2
	Lésion/irritation grave des yeux	Catégorie 2A
	Sensibilisation, respiratoire	Catégorie 1
Risques pour l'Environnement	Non classé.	
Risques défini pour OSHA	Non classé.	

Éléments d'étiquetage



Mot indicateur

Danger

Mention de danger

Provoque une irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Conseil de prudence

Prévention

Lavez vigoureusement après manipulation.
Porter un appareil de protection des yeux/du visage. Porter des gants de protection.
Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Intervention

En contact avec la peau : Laver avec beaucoup d'eau. Traitement particulier (consulter cette étiquette). En cas d'irritation de la peau: Demander un conseil médical/des soins. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
En contact avec les yeux : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact si la victime en porte et qu'il est possible de les retirer facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins.
En cas d'inhalation : Si la respiration est difficile, déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position confortable pour la respiration. En cas de symptômes respiratoires : appeler un centre antipoison/médecin.

Stockage

Conserver à l'écart de matières incompatibles.

Élimination

Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.

Danger(s) non classé(s) ailleurs (DNCA)

Aucuns connus.

Renseignements supplémentaires

Aucune.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Mélange

Nom chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	%
Sulfate de sodium		7757-82-6	30 - 60
Amides de coco, N-(hydroxyéthyl)		68140-00-1	10 - 30
Dithionite de sodium		7775-14-6	10 - 30

Nom chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	%
Sulfate sodique de lauryle		151-21-3	7 - 13
Gluconate de sodium		527-07-1	3 - 7
Acétate de exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle		125-12-2	1 - 5
Monoéthanolamine		141-43-5	1 - 5

Remarques sur la composition GHS États-Unis: Le pourcentage exact (de concentration) de la composition a été retenu comme un secret commercial conformément au paragraphe (i) du § 1910.1200.

4. Premiers soins

Inhalation	En cas d'inhalation : Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position confortable pour la respiration. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Peau	En contact avec la peau : Laver avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation de la peau: Demander un conseil médical/des soins. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Yeux	En contact avec les yeux : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact si la victime en porte et qu'il est possible de les retirer facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins.
Ingestion	Rincer la bouche. Ne pas provoquer le vomissement. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente, ou si la victime a des convulsions. Appeler un médecin.
Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés	Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision trouble. Irritation de la peau. Peut causer une réaction allergique respiratoire. Peut entraîner de la rougeur et de la douleur.
Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis	Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Les symptômes peuvent être différés.
Informations générales	S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation.

5. Mesures de lutte contre le feu

Moyens d'extinction appropriés	Eau. Mousse. Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone.
Méthodes d'extinction inappropriées	Aucuns connus.
Risques spécifiques provenant des produits chimiques	Les pompiers doivent porter un appareil de respiration autonome.
Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers	Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.
Lutte contre l'incendie / instructions	En cas d'incendie, refroidir les réservoirs par arrosage.
Méthodes particulières d'intervention	Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint.
Risques d'incendie généraux	Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.
Produits dangereux résultant de la combustion	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Oxydes de soufre. Sulfure d'hydrogène.
Données sur l'explosibilité	
Sensibilité aux chocs	Pas disponible.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Pas disponible.

6. Procédures en cas de déversement

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Tenir à l'écart des zones basses. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée. Assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.
---	--

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Bloquer la fuite si cela peut se faire sans risque. Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Contacter les autorités locales en cas de déperditions dans les égouts ou le milieu aquatique. Ne pas contaminer l'eau. Éviter le rejet à l'égout et dans les environnements terrestres et les cours d'eau. Empêcher de pénétrer dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols, les espaces réduits

7. Manutention et entreposage

Précautions pour une manipulation sécuritaire

Évitez de respirer de la poussière. Éviter le contact avec les yeux, la peau et des vêtements. Éviter l'exposition prolongée. Veiller à une ventilation adéquate. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Porter un équipement de protection approprié. Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques. Lavez vigoureusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau.

Conditions pour un entreposage sûr, y compris toute incompatibilité

Entreposer dans un conteneur fermé loin des matières incompatibles. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants. Éviter l'entreposage à des températures élevées.

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition**ÉTATS-UNIS. OSHA Tableau Z-1 Limites de contaminants aériens (29 CFR 1910.1000)**

Composants	Type	Valeur
Monoéthanolamine (CAS 141-43-5)	PEL limite d'exposition autorisée	6 mg/m ³
		3 ppm

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur
Monoéthanolamine (CAS 141-43-5)	LECT	6 ppm
	MPT	3 ppm

États-Unis. NIOSH : Pocket Guide to Chemical Hazards (guide de poche des dangers des produits chimiques).

Composants	Type	Valeur
Monoéthanolamine (CAS 141-43-5)	LECT	15 mg/m ³
		6 ppm
	MPT	8 mg/m ³ 3 ppm

Valeurs limites biologiques

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Directives au sujet de l'exposition

Produits chimiques énumérés à l'article 3 qui ne figurent pas ici n'ont pas établi de valeurs limites pour l'ACGIH ou PEL.

Contrôles techniques appropriés

Bonne ventilation en générale (habituellement 10 changements d'air à l'heure) doit être effectuée. Des douches oculaires et des douches d'urgence doivent être disponibles sur le lieu de travail pendant la manipulation de ce produit.

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle**Protection du visage/des yeux**

Porter des lunettes de sécurité pourvues de protections latérales.

Protection de la peau**Protection des mains**

Gants en caoutchouc. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.

Autre

Porter des vêtements appropriés et résistants aux produits chimiques. Conformément aux directives de votre employeur.

Protection respiratoire

Porter un appareil respiratoire autonome (ARA) à pression positive. Normalement non nécessaire s'il y a une bonne ventilation et si les limites d'exposition sont respectées. Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH.

Dangers thermiques

Sans objet.

Considérations d'hygiène générale

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect

Comprimé.

État physique	Solide.
Forme	Solide. Solide
Couleur	Blanc.
Odeur	Pas disponible.
Seuil de l'odeur	Pas disponible.
pH	3 - 7 (solution de 1%)
Point de fusion/point de congélation	Pas disponible.
Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition	Pas disponible.
Point d'écoulement	Pas disponible.
Densité	Pas disponible.
Coefficient de répartition (n-octanol/eau)	Pas disponible.
Point d'éclair	Pas disponible.
Vitesse d'évaporation	Pas disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Sans objet.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	
Limites d'inflammabilité - inférieure (%)	Pas disponible.
Limites d'inflammabilité - supérieure (%)	Pas disponible.
Limite d'explosivité – inférieure (%)	Pas disponible.
Limite d'explosivité – supérieure (%)	Pas disponible.
Pression de vapeur	Pas disponible.
Densité de vapeur	Pas disponible.
Densité relative	Pas disponible.
Solubilité(s)	Pas disponible.
Température d'auto-inflammation	Pas disponible.
Température de décomposition	Pas disponible.
Viscosité	Pas disponible.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Ce produit peut entrer en réaction avec des agents d'oxydation.
Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Conditions à éviter	Eviter les températures élevées. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.
Matières incompatibles	Acides. Agents oxydants. Matières organiques. Matières combustibles.
Produits de décomposition dangereux	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Oxydes de soufre. Sulfure d'hydrogène.

11. Propriétés toxicologiques

Voies d'exposition	Yeux, contact avec la peau, inhalation, ingestion.
Informations sur les voies d'exposition probables	
Ingestion	Faible danger présumé en cas d'ingestion.
Inhalation	Toute inhalation prolongée peut être nocive. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Peau	Provoque une irritation cutanée.
Yeux	Provoque une sévère irritation des yeux.
Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision trouble. Peut entraîner de la rougeur et de la douleur.
Renseignements sur les effets toxicologiques	

Toxicité aiguë Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Composants	Espèces	Résultats d'essais
Acétate de exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle (CAS 125-12-2)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Rat	2000 mg/kg
<i>Inhalation</i>		
CL50	Pas disponible	
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	10000 mg/kg
	souris	9000 mg/kg
Amides de coco, N-(hydroxyéthyl) (CAS 68140-00-1)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	> 2000 ml/kg
<i>Inhalation</i>		
CL50	Pas disponible	
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	2700 mg/kg
	souris	> 10000 mg/kg
Dithionite de sodium (CAS 7775-14-6)		
Aiguë		
<i>Inhalation</i>		
CL50	Pas disponible	
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	2500 mg/kg
Gluconate de sodium (CAS 527-07-1)		
Aiguë		
<i>Inhalation</i>		
CL50	Pas disponible	
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	> 2000 mg/kg
Monoéthanolamine (CAS 141-43-5)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	1018 mg/kg
		1000 mg/kg
<i>Inhalation</i>		
CL50	souris	1210 mg/m ³ , 4 heures
		484 ppm, 4 heures
		1.2 mg/l, 4 heures
<i>Orale</i>		
DL50	cobaye	620 mg/kg
	Rat	1970 mg/kg
		1720 mg/kg
	souris	1475 mg/kg
		700 mg/kg
Sulfate de sodium (CAS 7757-82-6)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Rat	4000 mg/kg

Composants	Espèces	Résultats d'essais
<i>Inhalation</i> CL50	Pas disponible	
<i>Orale</i> DL50	Rat	10000 mg/kg
	souris	5989 mg/kg
Sulfate sodique de lauryle (CAS 151-21-3)		
Aiguë <i>Cutané</i> DL50	Lapin	580 mg/kg
<i>Inhalation</i> CL50	Rat	> 3900 mg/m ³ , 1 hr
<i>Orale</i> DL50	Rat	1288 mg/kg
Corrosion et/ou irritation de la peau	Provoque une irritation cutanée.	
Minutes d'exposition	Pas disponible.	
Indice d'érythème	Pas disponible.	
Valeur d'un œdème	Pas disponible.	
Lésion/irritation grave des yeux	Provoque une sévère irritation des yeux.	
Valeur de l'opacité cornéenne	Pas disponible.	
Valeur de la lésion de l'iris	Pas disponible.	
Valeur des rougeurs de la conjonctive	Pas disponible.	
Valeur d'un œdème de la conjonctive	Pas disponible.	
Jours de récupération	Pas disponible.	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée		
Sensibilisation des voies respiratoires	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.	
Sensibilisation de la peau	Ce produit ne devrait pas causer une sensibilisation de la peau.	
Mutagénéicité de la cellule germinale	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.	
Mutagénéicité	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.	
Cancérogénicité	Non classé par le CIRC, le NTP, l'OSHA et l'ACGIH.	
Toxicité pour la reproduction	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.	
Tératogénéicité	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Non classé.	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Non classé.	
Risque d'aspiration	Pas disponible.	
Effets chroniques	Toute inhalation prolongée peut être nocive. Peut être nocif en cas d'absorption par la peau.	
Autres informations	Pas disponible.	
Nom des produits toxicologiquement synergiques	Pas disponible.	

12. Données écologiques

Écotoxicité	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme Une accumulation dans les organismes aquatiques est prévisible .
--------------------	--

Composants	Espèces	Résultats d'essais
Dithionite de sodium (CAS 7775-14-6)		
Algues	IC50	Algues 120 mg/L, 72 heures
Crustacés	CE50	Daphnia 98 mg/L, 48 heures
Monoéthanolamine (CAS 141-43-5)		
Algues	IC50	Algues 15 mg/L, 72 heures
Crustacés	CE50	Daphnia 65 mg/L, 48 heures
Aquatique		
Poisson	CL50	Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss) 114 - 196 mg/l, 96 heures
Sulfate de sodium (CAS 7757-82-6)		
Crustacés	CE50	Daphnia 630 mg/L, 48 heures
Aquatique		
Poisson	CL50	Bar d'Amérique (Morone saxatilis) 790 mg/l, 96 heures
Sulfate sodique de lauryle (CAS 151-21-3)		
Algues	IC50	Algues 53 mg/L, 72 heures
Crustacés	CE50	Daphnia 1.8 mg/L, 48 heures
Aquatique		
Poisson	CL50	Carpe, carpe mrigal (Cirrhinus mrigala) 1.36 mg/l, 96 heures
Persistance et dégradabilité	Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.	
Potentiel de bio-accumulation	Données non disponibles.	
Mobilité dans le sol	Données non disponibles.	
Mobilité générale	Pas disponible.	
Autres effets nocifs	On ne prévoit aucun autre effet environnemental négatif (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète) causé par ce composant.	

13. Élimination des résidus

Instructions pour l'élimination	Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale. Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés en décharge agréée. Ce produit et son contenant doivent être éliminés comme déchets dangereux. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts/les conduits d'alimentation en eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés.
Règlements locaux d'élimination	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Code des déchets dangereux	Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).
Emballages contaminés	Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Étant donné que les récipients peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient.

14. Informations relatives au transport

Ministère des Transports des États Unis. (DOT)	N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.
Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)	N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

15. Données réglementaires

Règlements fédéraux canadiens	Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.	
Canada WHMIS Ingredient Disclosure: Valeurs-seuils		
	Monoéthanolamine (CAS 141-43-5)	1 %
	Sulfate sodique de lauryle (CAS 151-21-3)	1 %
Situation SIMDUT	Contrôlé	



**Réglementations Fédérales
des États-Unis**

Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la
définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)

Non réglementé.

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses):

Non inscrit.

US CAA Section 111 Volatile Organic Compounds: Listed substance

Monoéthanolamine (CAS 141-43-5) Inscrit.

**Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air,
Prévention des rejets accidentels)**

Non réglementé.

Loi sur la qualité de l'air (CAA), section 112, Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAP)

Non réglementé.

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

Catégories de danger
Risque immédiat - Oui
Risque différé - Oui
Danger d'incendie - Non
Danger lié à la Pression - Non
Danger de réactivité - Non

**SARA 302 Substance très
dangereuse** Non

**SARA 311/312 Produit
chimique dangereux** Non

SARA 313 (déclaration au TRI)
Non réglementé.

Autres règlements fédéraux

**Safe Drinking Water Act
(SDWA - loi sur l'eau
potable sûre)** Non réglementé.

**FDA (Food and Drug
Administration :
administration des
produits alimentaires et
pharmaceutiques)** Non réglementé.

**États-Unis - Réglementation
des états**

Ce produit ne contient pas de produit chimique reconnu par l'État de la Californie pouvant causer
le cancer, des défauts génétiques ou autre défaut de reproduction.

US - California Hazardous Substances (Director's): Listed substance

Monoéthanolamine (CAS 141-43-5) Inscrit.

**États-Unis - Proposition 65 de la Californie - Cancérogènes et toxicité pour la reproduction (CRT) : Substance
inscrite**

Non inscrit.

US - Minnesota Haz Subs: Listed substance

Monoéthanolamine (CAS 141-43-5) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au New Jersey – Substance : Matière répertoriée

Dithionite de sodium (CAS 7775-14-6) Inscrit.

Monoéthanolamine (CAS 141-43-5) Inscrit.

US - Texas effets dépistage niveaux : Substance répertoriée

Acétate de
exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle (CAS
125-12-2) Inscrit.

Dithionite de sodium (CAS 7775-14-6) Inscrit.

Gluconate de sodium (CAS 527-07-1) Inscrit.

Monoéthanolamine (CAS 141-43-5) Inscrit.

Sulfate de sodium (CAS 7757-82-6) Inscrit.

Sulfate sodique de lauryle (CAS 151-21-3) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts – liste des substances

Dithionite de sodium (CAS 7775-14-6) Inscrit.

Monoéthanolamine (CAS 141-43-5) Inscrit.
Sulfate de sodium (CAS 7757-82-6) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) en Pennsylvanie - substances dangereuses

Dithionite de sodium (CAS 7775-14-6) Inscrit.
Monoéthanolamine (CAS 141-43-5) Inscrit.
Sulfate de sodium (CAS 7757-82-6) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island

Non réglementé.

Statut de l'inventaire

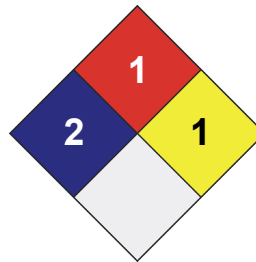
Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur inventaire (oui/non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence

16. Renseignements divers

LÉGENDE	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	* 2
Inflammabilité	1
Danger physique	1
Protection individuelle	X



Clause d'exonération de responsabilité

Les renseignements fournis dans la présente fiche signalétique ont été préparés à partir de sources que nous croyons exactes et fiables du point de vue technique. Nous avons tout mis en oeuvre pour divulguer tous les renseignements sur les dangers. Cependant, dans certains cas, les renseignements ne sont pas disponibles et nous l'avons indiqué. Les conditions d'utilisation du produit étant hors du contrôle du fournisseur, autres risques, niveaux d'exposition et considérations concernant l'élimination pourraient être applicables. C'est donc de la responsabilité de l'utilisateur lire et comprendre l'étiquette du produit et le présent document avant d'utiliser le produit. Ne pas utiliser le produit à des fins autres que celles indiquées à la Section 1.

Date de publication

19-Novembre-2014

Date en vigueur

31-Octobre-2014

Date d'expiration

31-Octobre-2017

Autres informations

Pour obtenir une FS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.

Préparée par

Dell Tech Laboratories Ltd. No de téléphone: (519) 858-5021

Autres informations

Redbook revision # 13, 10/23/14

Cette fiche de données de sécurité est préparée pour se conformer avec la Norme de communication de risque d'OSHA (Administration de la sécurité et de la santé au travail) concernant l'adoption du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH).